

AMICALE DES ANCIENS DE FCR

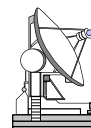
FCR : France Câbles et Radio (ex-filiale de France Télécom)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 4 rue Chaudron 75010 PARIS

Courrier : 9 rue de la Marne, 91480 Quincy sous Sénart

Courriel : anciensdefcr@orange.fr
Internet : <http://anciensdefcr.eu>

Tél : 01 69 00 39 10



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 FEVRIER 2013

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille treize, le samedi 9 février, à 10 heures,
Les membres de l'Amicale des Anciens de FCR, dont le siège est sis à Paris au 4, rue Chaudron, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du restaurant d'entreprise au n° 15 rue d'Anjou, Paris 8^{ème}.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Claude Bonneau en sa qualité de Président de l'Amicale. Madame Dominique Dotigny est désignée comme secrétaire.

Le Bureau de l'Assemblée est composé de :

- Claude BONNEAU Président
- Dominique DOTIGNY Secrétaire
- André BRAUMAN Trésorier

Nombre d'adhérents : 62
Nombre de présents : 19
Nombre de pouvoirs : 15
Total présents et représentés : 34

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'ensemble des membres présents et représentés atteint 54,8 % du total des adhérents, soit bien davantage que le quorum (25%). En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10 h30, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

1. – Examen et approbation du rapport de gestion présenté par le Président

1.1 Nombre d'adhérents

L'effectif au 01/01/2012 était de **70 membres**.
Depuis cette date nous avons eu :

- **2 adhésions** : Michel ETIENNE et Casimir LACHWA
- **4 résiliations** pour défaut de cotisations 2011 et 2012 : Thierry GIRARD, Bernard GUILHERME, Louis HUAUME et Marilyne TOMPOUCE.
- **2 démissions** : Lucienne RICORDEL et Réjane FREVAL
- **1 décès** : Claude EVREVIN, le 12 décembre dernier

En 2012, nous avons par ailleurs eu connaissance du décès de Claude LECLERE, ancien de FCR qui n'était plus membre de notre Amicale.
Nous avons donc un effectif de **65 adhérents au 31/12/2012**

Au tout début de l'année 2013, nous avons également appris le décès de notre doyen Yves PICART, membre de l'Amicale, qui s'est éteint juste avant ses 91 ans.

Le Président fait observer une minute de silence à la mémoire de nos collègues disparus.

Depuis le début de l'année, nous avons aussi reçu, avec regret, la démission de Jean LACHAISE et celle de Jean MASCLLET.

Au jour de notre assemblée, **l'effectif de l'Amicale est donc de 62 adhérents.**

L'évolution des effectifs est à peu près conforme aux projections qui avaient été réalisées les années précédentes (hypothèse de 10 % de baisse par an) et que nous avons actualisées.

Sur cette base, l'Amicale pourrait encore compter plus de 40 membres en 2017, année où la réserve de trésorerie (ancienne subvention de FCR) serait épuisée.

On peut noter que, bon an mal an, il y a toujours quelques adhésions, ce qui est toujours encourageant pour nous.

Le président a commenté ensuite quelques statistiques de l'amicale :

La moyenne d'âge (autour de 72 ans) et la répartition des résidences géographiques (68 % en région parisienne et 32 % en province) sont toujours à peu près les mêmes.

Il faut toutefois signaler que si nos collègues de Province ne sont pas toujours très assidus à nos diverses réunions parisiennes, certains participent quand même activement à l'Amicale à travers l'organisation des week-end élargis pour faire visiter leurs belles régions (cf Jean-Pierre et Françoise Gaignot, Jacques et Monique Gasnier, Marie-France Segard, Roger et Aline Bernard, Jean-Pierre et Martine Dupray, ainsi que Jean-Claude et Anne-Marie Margueritat pour cette année)

Parmi nos adhérents, il y a encore **une dizaine d'actifs**, en poste au sein de FT, soit **environ 15 %** de notre effectif, ce qui est important pour garder un peu le contact avec notre ancienne « maison »

1.2 Cotisations :

Pour **l'année 2013**, la cotisation a été maintenue à **27,00 €**.

Une quinzaine d'adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 2013.

Il leur est demandé de bien vouloir régulariser au plus tôt leur situation car cette contribution est essentielle pour la survie de notre Amicale.

1.3 Programme d'activités de l'année 2012

Le président fait le bilan des activités proposées par l'amicale à ses adhérents en 2012 :

- **Visite de la Collection Historique de FT à Soizy sous Montmorency**

De nombreux collègues ont pu bénéficier, grâce à Dominique Botto, de cette visite qui retrace toute l'épopée des télécommunications (200 ans d'histoire) avec un commentaire captivant et une exposition très complète d'objets, matériels, équipements et archives historiques.

Le déplacement s'est effectué en car (aller-retour) depuis la Place d'Alleray.

Les photos d'une des visites sont visibles sur notre site web.

Si d'autres collègues sont intéressés, de nouvelles visites pourront être organisées en 2013.

- **Pot de juin**

Nous étions finalement **20 personnes** effectivement présentes à cette réunion traditionnelle de la mi-année qui nous permet de garder le contact et de se retrouver en toute décontraction et convivialité.

D'autres membres ont gentiment répondu qu'ils regrettaient de ne pouvoir être là en raison d'obligations ou de contraintes personnelles.

Les photos de cette agréable soirée peuvent également être consultées sur le site web de l'Amicale.

- **Week-end élargi en Anjou**

Ce week-end élargi en Anjou a été organisé du 7 au 10 septembre dernier à l'initiative de Jean-Pierre et Martine DUPRAY.

Vingt six personnes avaient répondu à cette invitation pour un séjour qui s'est déroulé, comme les années passées, dans une ambiance très sympathique et chaleureuse. Les participants ont profité d'un programme de visites vraiment complet et attrayant permettant de découvrir les charmes pittoresques, historiques, œnologiques et gastronomiques de cette belle et attachante région.

Tous les collègues présents ont apprécié le sympathique accueil de Martine et Jean-Pierre, ainsi que l'excellente organisation et le parfait déroulement du séjour.

De nombreuses photos retraçant cette excursion en Anjou sont en ligne sur le site web de l'Amicale.

Elles permettront aux participants de revivre tous les bons moments passés ensemble et donneront à tous les autres membres (qui n'auraient pas encore visité la région) l'envie de faire le détour ou le déplacement

Pour cette année 2013, Jean-Claude et Anne-Marie MARGUERITAT ont gentiment proposé de nous accueillir en Bretagne et de nous faire découvrir ou redécouvrir les charmes de cette région.

Les dates retenues sont les **mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2013**.

Le Président expose le programme communiqué par Jean-Claude et Anne-Marie

L'invitation et le programme détaillé seront diffusés à tous les membres vers la mi-février avec réponse pour la fin mars délai de rigueur.

- **Repas d'octobre :**

Nous étions en fin de compte, **18 personnes effectivement présentes** pour ce repas de rentrée, deux collègues ayant eu un empêchement de dernière minute.

L'ambiance fut, à l'instar des réunions précédentes, cordiale, détendue et chaleureuse, comme en témoignent les photos consultables sur notre site web.

- **Repas de décembre :**

Ce repas de fin d'année a regroupé **19 membres**, parmi lesquels figuraient quelques collègues qui n'avaient pu venir en octobre.

Nous maintenons ces deux repas (octobre et décembre) au deuxième semestre car cela permet à ceux (nombreux parmi nous ...) qui ont un emploi du temps très chargé, de participer au moins à l'un d'entre eux.

L'ambiance comme d'habitude fut sympathique et chaleureuse, comme le montrent les photos que vous trouverez sur notre site web.

- **Chocolats de fin d'année :**

Un ballotin de chocolats a été envoyé aux adhérents ayant 70 ans et plus, soit **40 personnes**

Nous avons pu constater, au travers de nombreux messages et témoignages, que beaucoup de destinataires étaient très sensibles à cette petite attention de fin d'année .

1.4 Site web de l'Amicale :

Comme chaque année, nous avons mis en ligne les photos de nos différentes rencontres ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale.

Notre site web a par ailleurs été enrichi de plusieurs témoignages et contributions historiques (récits, photos et vidéos), notamment sur Madagascar (TELMA), le Vietnam (Danang), la Russie (Kaliningrad), Wallis et Futuna, la Station de Déolen (câbles télégraphiques),

Par ailleurs, la consultation de l'annuaire des membres de l'Amicale (sauf ceux qui ne souhaitent pas y figurer) a été sécurisée par une nouvelle procédure d'accès avec identifiant et mot de passe.

Tous les membres disposant d'une connexion internet sont invités à consulter le site et à donner des informations ou leurs impressions sur le domaine des télécoms en utilisant le forum intitulé « carnet » figurant en page d'accueil.

Nous sommes aussi intéressés par tous les témoignages, photos, vidéos, documents, relatifs à l'activité passée de FCR.

Après diverses questions et observations échangées et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la première résolution au vote de l'Assemblée.

1^{ère} Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président, approuve l'activité du Conseil d'administration pour l'année 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. – Examen et approbation des comptes 2012 présentés par le Trésorier

André Brauman, Trésorier de l'Amicale, présente et commente les tableaux financiers joints à la convocation :

- les **dépenses** sont globalement **inférieures** de **360 €** soit **8,5 %** par rapport au budget. L'essentiel de cette différence de 360 € est due aux charges de fonctionnement (**532 €**), maintenues sensiblement en-dessous du budget prévu (**900 €**)
- Les **recettes** sont **supérieures** aux prévisions (**182 € soit 5,3 %**). Cet écart est essentiellement dû à un montant de recouvrement des cotisations (**1853 €**) supérieur de 7,7 % à celui attendu (**1 720 €**).
- globalement, le déficit est donc de **258 €**, inférieur de **542 € (soit 67 %)** à celui prévu au budget 2012, ce qui est une bonne nouvelle ...
- à la fin de 2012, la trésorerie disponible était de **6860 €**, Elle se décompose en :

Compte courant :	1 611 €
Compte livret :	5 129 €
Caisse :	120 €

Il convient toutefois de déduire les deux factures encore à régler au titre du budget 2012 (chocolats 973 €+repas décembre 598 €, **soit 1571 €**)

La trésorerie disponible pour l'exercice 2013 est donc **de 5 289 € pour 4798 €** prévus au budget 2012, soit un **excédent de 491 €**.

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier, approuve les comptes de l'année 2012 et donne son quitus aux Administrateurs pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. – Examen du projet de budget 2013 présenté par le Président

Le Président commente la proposition du budget dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. hypothèses pour les ressources :

- **cotisations :**
pour tenir compte de la baisse de l'effectif, le montant est basé sur un nombre d'adhérents (60) proche de l'effectif actuel (62), sur la base d'une cotisation de 27 €. On a donc retenu un montant de **1 620 €**.
- **participations des adhérents :**
10 € / personne pour la participation au repas de l'AG 2013 (prévision 25 participants)
15 € /personne pour le pot de juin (prévision 20 personnes)

30 € /personne pour le repas d'octobre (20 personnes)
30€ /personne pour le repas de décembre (20 personnes)
Soit un total de **1 750 €**

- **intérêts du compte sur livret :**
montant de **90 €** (intérêts de 2012 encaissés en 2013), en légère diminution

2. hypothèses pour les emplois :

- AG : 25 participants au repas pour un prix unitaire de 30 € soit 750 €
- pot de juin : 20 participants pour un prix unitaire de 20 € (soit 400 €)
- déjeuners d'octobre : 20 participants pour un prix unitaire de 30 € (soit 600 €)
- déjeuner de décembre : 20 participants pour un prix unitaire de 30 € (soit 600 €)
- colis de fin d'année : 40 colis à 25 € (soit 1000 €)
- fonctionnement : le détail du montant inscrit (850 €) est fourni dans le tableau.

Il en résulte un **déficit prévisionnel de 740 €** pour une **trésorerie disponible de 4549 €** en fin d'année 2013.

Après quelques échanges et une correction (coquille) dans le tableau financier , le Président soumet la troisième résolution au vote de l'Assemblée.

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour l'année 2013 présenté par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. – Renouvellement des Administrateurs dont le mandat arrive à expiration

Le Président rappelle que le mandat de cinq administrateurs arrive à échéance :

- André BRAUMAN
- Dominique DOTIGNY (GANDOLFO)
- Bernard FIALIP
- Jean-Pierre GAIGNOT
- Jean-Pierre GUILLEBAUD

Ces cinq membres donnent leur accord pour un nouveau mandat.

Par ailleurs aucune candidature n'est parvenue au Secrétariat pour ces postes d'administrateurs.

Le président soumet donc au vote la résolution suivante :

5^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale renouvelle pour 2 ans, conformément aux statuts, le mandat arrivé à échéance des Administrateurs suivants :

- **André BRAUMAN**
- **Dominique DOTIGNY (GANDOLFO)**
- **Bernard FIALIP**
- **Jean-Pierre GAIGNOT**
- **Jean-Pierre GUILLEBAUD**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. – Questions diverses

1. *Annuaire de l'Amicale :*

En réponse à une question, le Président précise la procédure d'accès à l'annuaire sur le site web de l'Amicale (rappel de l'identifiant et du mot de passe à fournir)

2. *Siège social de l'Amicale :*

Le Conseil d'administration du 15 juin 2012 a pris la décision de modifier l'adresse du siège social de notre association qui est dorénavant : 4 rue Chaudron, 75010 PARIS (adresse de Dominique Botto)

La déclaration de changement d'adresse du siège social a été communiquée à la Préfecture de Police de Paris qui nous a retourné un récépissé.

Après avoir remercié les participants de leur présence et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12h 30.

La Secrétaire,

Dominique Dotigny

Le Président,

Claude Bonneau